

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE
ET DE SIGILLOGRAPHIE

PUBLIÉE
SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

DIRECTEURS :
MM. VICTOR TOURNEUR ET JULES VANNÉRUS

1926
SOIXANTE-DIX-HUITIÈME ANNÉE



BRUXELLES
PALAIS DES ACADÉMIES

DES PRESSES DE
L'IMPRIMERIE J. VROMANS & C^{ie}

1926

Le Monnayage des archiducs Albert et Isabelle

EN FLANDRE

L'acte de cession des Pays-Bas, par lequel Philippe II reconnaissait sa fille Isabelle et le fiancé de celle-ci, l'archiduc Albert d'Autriche, comme souverains de nos provinces, fut signé à Madrid le 6 mai 1598 et communiqué le 15 août aux Etats généraux réunis à Bruxelles. Philippe II étant mort le 13 septembre 1598, son fils et successeur Philippe III ratifia la cession des Pays-Bas, et le mariage de l'infante et de l'archiduc eut lieu en avril 1599. Les nouveaux souverains arrivèrent dans notre pays en septembre 1599; ils furent inaugurés comme comtes de Flandre à Gand, le 28 janvier 1600 (1).

Leur règne a été souvent décrit. En matière de monnaies, peu de souverains ont connu autant de difficultés que les archiducs Albert et Isabelle. Leur politique monétaire a été étudiée intégralement par A. de Witte (2) et V. Brants (3). Il ne peut être question de la reprendre ici. Des ordonnances extrêmement nombreuses, relatives à tous les points que soulève la question monétaire, témoignent des efforts qui furent faits alors pour relever les finances du pays et donner à la monnaie la stabilité qui lui convient. Les Archiducs ont réussi à triompher des difficultés; le système monétaire qu'ils ont donné aux Pays-Bas persista jusqu'au milieu du XVIII^e siècle.

Les monnaies frappées sous Albert et Isabelle se répartissent en deux périodes, qui sont séparées l'une de l'autre par l'ordonnance du 3 mars 1612.

(1) Ch. CUSTIS, *Jaer-boecken der stadt Brugge*, Bruges, 1765, t. III, p. 210.

(2) A. DE WITTE, *Histoire monétaire des comtes de Louvain, ducs de Brabant*, t. III, 1899, pp. 7 et suiv.

(3) V. BRANTS, *Les ordonnances monétaires du XVII^e siècle*. (*Rec. des Ordonnances des Pays-Bas, 2^e série*), Bruxelles, 1914, préface.

PREMIERE PERIODE (1599-1612)

Avant de décrire les monnaies frappées à Bruges au nom des Archiducs, nous allons résumer brièvement les ordonnances de fabrication (1).

L'ordonnance du 6 octobre 1599 décrète l'émission des monnaies d'argent qui suivent : le *nouveau florin des Pays-Bas*, à 10 deniers d'argent; pesant les $\frac{2}{5}$ de l'ancien daldre Philippus, et valant 20 sols du prix de 40 gros monnaie de Flandre; le *double florin*, le *demi-florin*, le *quart de florin*, à 10 deniers, valant respectivement 40, 10 et 5 sols; le *huitième de florin* et le *seizième de florin*, à 5 deniers, valant respectivement 2 $\frac{1}{2}$ sols et 1 sol 1 liard.

L'ordonnance du 16 novembre 1599 décrète l'émission de monnaies d'or : le *double ducat*, à 23 carats 9 $\frac{1}{2}$ grains, de 33 pièces et $\frac{391}{400}$ au marc, valant 150 sols; le *double tiers du double ducat* ou *double albertin*, de même titre et de 50 pièces et $\frac{773}{800}$ au marc, valant 100 sols; le *tiers du double ducat* ou *albertin*, à 20 carats, de 85 pièces et $\frac{11}{16}$ au marc, valant 50 sols.

Une instruction du 6 mars 1600 aux conseillers et maîtres généraux fixe comme suit le pied des monnaies nouvelles :

			Valeur
double ducat	23 carats 9 grains	35 au marc	150 sols
ducat	id.	à l'avenant	75 sols
Albertin	19 carats	84 au marc	50 sols
double florin	10 deniers	8 et $\frac{237}{256}$	40 sols
florin	id.	17 et $\frac{109}{128}$	20 sols
$\frac{1}{2}$ florin	id.	35 et $\frac{45}{64}$	10 sols
$\frac{1}{4}$ florin	id.	71 et $\frac{13}{32}$	5 sols
$\frac{1}{8}$ florin	5 deniers	71 et $\frac{223}{432}$	2 sols $\frac{1}{2}$
$\frac{1}{16}$ florin	id.	143 et $\frac{7}{216}$	1 patard 12 mites de Flandre

L'ordonnance du 15 mai 1600 décrète la frappe du *double albertin*, à 21 carats 6 grains, du poids de 47 et $\frac{10}{19}$ au marc et du prix de 5 florins.

(1) Pour plus de détails et le texte des ordonnances, voyez les ouvrages précités d'A. de Witte et de V. Brants.

Le 29 novembre 1600, l'aloi du demi-florin et du quart de florin est réduit de 10 à 8 deniers, tandis que leur poids est porté, pour le demi-florin, à 28 et 97/160 au marc, et pour le quart, à l'avenant.

Le 18 avril 1603, il est décidé d'émettre un *réal d'argent*, à 10 deniers 18 grains, de 79 pièces et 109/120 au marc, valant 5 sols, et un *quart de réal*, à 4 deniers 18 grains, de 141 et 7/30 au marc, valant 1 sol 1 liard.

L'ordonnance du 17 mai 1605 décrète l'émission d'une *pièce de trois réaux*, à 10 deniers 18 grains, de 26 et 229/360 au marc, valant 15 sols.

Le 30 juin 1606, il est ordonné d'émettre un *demi-réal*, à 4 deniers 18 grains, de 70 et 37/60 au marc, et du prix de 2 1/2 sols.

Enfin, pendant les années 1606 et suivantes, on décréta l'émission de diverses pièces de cuivre: le *liard de cuivre*, de 64 au marc; le *double denier*, de 96 au marc; le *gigot*, de 128 au marc, et le *denier*. Le rapport de ces pièces au sol était fixé respectivement à 4, 6, 8 et 12.

Nous avons maintenant à rechercher si toutes les pièces mentionnées plus haut ont été effectivement frappées dans l'atelier de Bruges et si elles l'ont été au titre et au poids fixés dans les ordonnances d'émission. Ouvrons à cet effet les comptes de la Monnaie de Bruges jusqu'au mois de mars 1612.

1. Compte de Corneille van Liebeke, du 10 janvier 1600 au 8 novembre 1605 (1):

21.419 Doubles albertins, à 21 carats 6 grains, et de 47 10/19 au marc.

18.975 Albertins, à 19 carats, et de 84 au marc.

24.761 Florins d'argent, à 10 deniers, et de 17 109/128 au marc.

(1) Archives générales du Royaume, *Chambre des Comptes*, Reg. 18158. Corneille van Liebeke reçut sa commission de maître particulier le 27 octobre 1599. Nous signalons plus loin un florin d'argent portant la date 1599 et le titre de Comites Flandriae, alors que l'inauguration des Archiducs comme comtes de Flandre n'eut lieu qu'à la fin de janvier 1600. Les coins de cette monnaie auront été gravés dès 1599, en exécution de l'ordonnance du 6 octobre, mais employés seulement après l'inauguration.

- 293.274 Huitièmes de florin, à 5 deniers, et de 71 223/432 au marc.
- 90.646 Quarts de réal, à 4 deniers 18 grains, et de 116 7/300 au marc.
2. Compte de Jean van Liebeke, du 15 décembre 1606 au 9 décembre 1609 (1) :
- 3.496 Doubles Albertins.
- 30.187 Pièces de trois réaux, à 10 deniers 18 grains, et de 26 229/360 au marc.
- 9.496 Demi-réaux, à 4 deniers 18 grains, et de 71 3/4 au marc.
- 7.054 Quarts de réal, à 4 deniers 18 grains, et de 141 12/30 au marc.
- 1.495.941 Doubles deniers de cuivre, de 96 au marc.
- 75.936 Deniers de cuivre.
3. Compte de Jean van Liebeke, du 10 décembre 1609 au 15 mars 1612 (2) :
- 332 Doubles albertins.
- 2.832 Demi-réaux.
- 397.590 Doubles deniers.
- 27.810 Deniers.

Voici maintenant la description des pièces indiquées dans les comptes qui viennent d'être analysés. Nous n'avons eu en mains aucun exemplaire de l'albertin ni du quart de réal; nous ne pouvons donc reproduire ces pièces sur les planches. Nous n'avons pas de document concernant la gravure de tous les coins, mais les comptes font mention de paiements à Adrien Bultinck pour plusieurs coins de ces monnaies (3).

(1) *Chambre des Comptes*, Reg. 18159. Jean van Liebeke reçut sa commission le 28 août 1606.

(2) *Ibid.*, Reg. 18160.

(3) « A adrien bultinck graueur de ladicte monnoie at esté payé suiuant l'ordonnance du Sr d'huigen commis des finances du xxii^e de juillet seize cens pour deux armoiryres par luy grauées pour son Altèze portant celle enfin quitance de... Lx fl.» (*Chambre des Comptes*, Reg. 18158, f^o 10 r^o.)

« A adrien bultinck graueur des coingz de ladicte monnoie de Bruges pour son sallaire d'auoir graué ung nouveau coing du braspenynck de leurs Altèzes Sérénissimes la somme de vingt quatre liures du pris de xl gros monnoie de Flandres la liure, suiuant le pied et ordonnance de

1. *Double tiers de double ducat, ou double albertin.* — Dans un cercle de grènetis: ALBERTVS · ET · ELISABET · D · G. Armes des Archiducs, couronnées et entourées du collier de la Toison d'or.

R/. Dans un cercle de grènetis: ARCHID · AVST · DVCES · BVRG · COM · FLAN · (fleur de lis). Croix de saint André avec le bijou de la Toison d'or; dans le canton supérieur, une couronne; dans les cantons latéraux, la date 16-01.

Coll. Vernier, n° 1541.

2. Même pièce, pour 1601, avec BVRG · Z · COM · FLAN.

Cat. Dewismes, n° 2281.

3. Même pièce, avec la date 1607; au droit D · G ·; au revers BVRG Z COM · FLA.

Cabinet des Médailles de la Bibl. royale (C. V^o B. d. J.); coll. Vernier, n° 1542. Pl. II, 1.

4. *Tiers de double ducat, ou albertin.* — ALBERTVS · ET · ELISABET · D · G. Armes des Archiducs, couronnées et entourées du collier de la Toison d'or.

R/. ARCH · AVST · DVC · BVRG · COM · FLAN. (fleur de lis). Croix de saint André avec le bijou de la Toison d'or; dans le canton supérieur, une couronne; dans les cantons latéraux, la date 16-02.

Cat. Dewismes, n° 2282; cf. coll. Vernier, n° 1543.

5. Même pièce, avec BVRG · Z · CO · FLA.

Cat. Dewismes, n° 2283; cf. coll. Vernier, n° 1544.

6. *Florin d'argent.* — Dans un cercle de grènetis: AL · BERTVS · ET · ELISABET · DEI · GRATIA · (fleur de lis). Bustes affrontés des Archiducs, la tête nue.

messeigneurs des finances alléguées au compte de Jean billet antéprédécesseur de ce maistre folio xvij et cij par quittance ladicté somme de... xxiiij £. » (*Chambre des Comptes*, Reg. 18158, f° 13 r°.)

« A adrien bultinck graueur des coings de ladicté monnoie de Bruges at esté payé la somme de quatre vingtz seize liures tournois dudict pris pour son salaire d'auoir graué à l'ordonnance de leurs Altèzes et des maitres généraux des monnoies de par deça quatre nouueaux coingz pour ladicté monnoye, assauoir vng des piéches de quinze pattard portant l'effgie de leurs Altezes, aultre du double braespenninck et deux de cuire de huit et de quatre mailles.... iiij^{xx} xvj £ tournois. » (*Chambre des Comptes*, Reg. 18160, f° 23 r°.)

R/. Dans un cercle de grènetis: ARCHID · AVST · DVCES · BVRG · COM · FLAN · Z · (fleur. de lis). Armes des Archiducs, couronnées et entourées du collier de la Toison d'or; aux côtés de la couronne, la date 15-99.

Coll. Vernier, n° 1545; cat. Dewismes, n° 2284.

7. Même pièce, avec la date 1600, et ' BVRG ' COM · FLAN · Z.

Cabinet des Médailles de la Bibl. royale; coll. Vernier, n°s 1546 et 1547; cat. Dewismes, n° 2285.

8. Même pièce, avec la date 1602, et DVCES — — BVRG Z COM FLAN Z.

Cabinet des Médailles de la Bibl. royale; cf. coll. Vernier, n° 1548. Pl. II, 2.

Le catalogue Herry mentionne (n°s 505-507) trois florins datés de 1599, 1600 et 1602, avec COM · FLAN (sans Z).

9. *Huitième de florin*. — Dans un cercle de grènetis: ALBERTVS · ET · ELISABET · D · G · Armes des Archiducs, couronnées et entourées du collier de la Toison d'or; aux côtés de la couronne, la date 16 - 00.

R/. Dans un cercle de grènetis: ARCHI · D · AVST DVCES · BVRG Z COM · FLAN (fleur de lis). Croix fleuronée, cantonnée de deux couronnes et de deux lions.

Cabinet des Médailles de la Bibl. royale (C. V^{te} B. d. J.); coll. Vernier, n°s 1568 et 1569. VANDEN BORRE, *Cat. des monnaies belges du Collège Sainte-Barbe (Monn. du comté de Flandre)*, Gand, 1910, p. 82.

10. Même pièce, pour 1600, avec D · G.

Cat. Dewismes, n° 2295.

11. Même pièce, pour 1600, avec COM · FLAN Z.

Cabinet des Médailles de la Bibl. royale. Pl. II, 3.

12. *Pièce de trois réaux*. — Dans un cercle de grènetis: ALBERTVS · ET · ELISABET · DEI · GRATIA · Bustes conjugués des Archiducs, la tête nue.

R/. Dans un cercle de grènetis: ARCHI · AVST · DVCES · BVRG · ET · COM · FLAN (fleur de lis). Ecu mi-parti d'Autriche et de Bourgogne, posé sur une croix de saint André; au-dessus de l'écu, une couronne; au-

dessous, le bijou de la Toison d'or; aux deux côtés, la date 16 - 07.

Coll. Vernier, n° 1549; cat. Dewismes, n° 2286 (avec ARCHID.).

13. Même pièce, pour 1608, avec ARCHI · D ·

Cabinet des Médailles de la Bibl. royale; cat. Herry, n° 509.
Pl. II, 4 (1).

14. Même pièce, pour 1608, variété de coin.

Cabinet des Médailles de la Bibl. royale (C. V^{te} B. d. J.).

15. *Demi-réal*. — ALBERTVS · ET - ELISABET · D · G ·

Ecu mi-parti d'Autriche et de Bourgogne, couronné et accosté de 16 - 09; sous l'écu, le bijou de la Toison d'or.

R/. ARCH · AVST · DVC · - BVRG Z COM · FLA.

Briquet couronné auquel est appendu le bijou de la Toison d'or.

Cabinet des Médailles de la Bibl. royale (C. V^{te} B. d. J.).
Pl. II, 5.

16. Même pièce, pour 1609, avec COM.FL.

Coll. Vernier, n° 1573.

17. Même pièce, pour 1609, avec CO.FL.

Cat. Dewismes, n° 2297.

18. Même pièce, pour 1610, avec COM.FLA.

Coll. Vernier, n° 1574.

19. Même pièce, sans date, avec ARCH · D · AVST · DVCES · BVRG Z COM · FLA.

Cat. Quadras y Ramon, n° 8419.

20. *Quart de réal*. — ALBERTVS · ET - ELISABET · D · G · Armes des Archiducs, couronnées et entourées du collier de la Toison d'or.

R/. ARCHID · AVST · DVCES · BVRG · COM · FLA · Briquet couronné auquel est appendu le bijou de la Toison d'or; aux côtés du briquet, la date 16 - 03.

Coll. Vernier, n°s 1575 et 1576.

21. Même pièce, pour 1603, avec BVRG · Z · COM · FLA ·

Cat. Dewismes, n° 2298.

22. Même pièce, pour 1603, avec DVC · - BVRG · ET COM · FLA.

Cat. Herry, n° 511.

(1) Le dernier chiffre de la date a été regravé; la forme d'un 7 apparaît encore dans le chiffre 8.

23. Même pièce, pour 1604, avec COM.FLA.
Cat. Dewismes, n° 2299 (?).
24. Même pièce, pour 1604, avec COM.FL.
Coll. Vernier, n°s 1577-1579; VANDEN BORRE, p. 83.
25. *Double denier*. — Dans un cercle de grènetis: ALBERTVS · ET · ELISABET D · G (fleur de lis). Monogramme couronné des Archiducs.
R/. Dans un cercle de grènetis: ARCH · AVST · DVC · BVRG · COM · FLA. Ecu mi-parti d'Autriche et de Bourgogne, couronné, posé sur une croix de saint André et accosté de 16 - 06.
Coll. Vernier, n° 1587; VANDEN BORRE, p. 83.
26. Même pièce, pour 1606, avec FL.
Coll. Vernier, n° 1588; VANDEN BORRE, p. 83 (avec Z.COM.FL.).
27. Même pièce, pour 1607, avec FLA.
Coll. Vernier, n°s 1589-1591; cat. Herry, n° 533.
28. Même pièce, pour 1608.
Coll. Vernier, n° 1592; VANDEN BORRE, p. 83.
29. Même pièce, pour 1609, avec Z COM · FLA.
Cabinet des Médailles de la Bibl. royale. Pl. II, 6.
30. Même pièce, pour 1610, avec Z COM · FLA.
Cabinet des Médailles de la Bibl. royale (C. V^{te} B. d. J.).
31. *Denier*. — Dans un cercle de grènetis: ALBERTVS ET ELISABET D · G (fleur de lis). Monogramme des Archiducs, couronné et accosté de 16 - 07.
R/. Dans un cercle de grènetis: ARCH · AVST · DVC · BVRG · COM · FL. Ecu mi-parti d'Autriche et de Bourgogne, couronné et posé sur une croix de saint André.
Coll. Vernier, n° 1598; cat. Dewismes, n° 2304.
32. Même pièce, pour 1608, avec COM FLA.
Cabinet des Médailles de la Bibl. royale (C. V^{te} B. d. J.); coll. Vernier, n° 1599; cat. Herry, n° 535. Pl. II, 7.
33. Même pièce, pour 1610, avec COM.FLA.
VANDEN BORRE, p. 83.

DEUXIEME PERIODE (1612-1621)

L'année 1612 est une date importante dans l'histoire du numéraire. C'est, en effet, en suite de trois ordonnances décrées-

tées à cette date que le système monétaire des Archiducs subit une transformation complète.

Une lettre d'ordonnance du 3 avril 1612 aux maîtres généraux des monnaies décréta la frappe de quatre pièces d'or et de deux pièces d'argent, à savoir : en or, le *souverain d'or*, à 23 carats 9 1/2 grains, de 47 et 4/15 au marc ; le *demi-souverain*, à 22 carats 1 1/2 grain, de 87 et 41/45 au marc ; le *double souverain*, de même titre et de poids proportionné à celui du demi ; le *double tiers de souverain*, à 23 carats 9 grains, de 70 et 10/19 au marc ; ces pièces valant respectivement 6, 3, 12 et 4 florins ; en argent, le *double sol de gros*, à 10 deniers 12 grains, de 34 et 94/129 au marc, valant 12 patards ; le *sol de gros*, à 7 deniers, de 46 et 3/8 au marc, évalué à 6 patards.

Deux autres ordonnances parurent le 4 juillet 1612. La première stipulait la fabrication de trois pièces d'argent de bas aloi : le *patard*, à 3 deniers, de 128 au marc, valant 2 gros de Flandre ; le *demi-patard* ou gros, à 2 deniers 18 grains, de 241 au marc, valant 24 mites de Flandre ; le *liard d'argent* ou demi-gros, de même titre que celui du demi-patard et de poids correspondant, émis à 12 mites. Par la seconde, les Archiducs ordonnaient, en raison de l'abondance de l'argent, de forger des doubles et des quadruples des pièces de 12 patards, de même titre que ces pièces et de poids correspondant. Ce sont les demi-souverains et les souverains d'argent, appelés aussi *patagons* et *demi-patagons* (1).

Le 10 avril 1613, le poids des pièces de billon citées plus haut fut diminué : la taille du patard devait être de 130 et 1/2 au marc ; celle du demi-patard et du liard était modifiée à proportion. Le 30 mai suivant, c'est l'aloï qui fut modifié : le patard restera de 130 et 1/2 en taille, mais son titre sera abaissé à 2 deniers 21 grains ; le demi-patard de 245 et 1/2 au marc sera diminué de 2 deniers 18 grains à 2 deniers 15 grains ; le liard, frappé à 348 pièces au marc, sera au titre de 1 denier 18 grains.

Voici les trois dernières émissions du règne des Archiducs.

(1) Voyez M. Hoc, *Un tableau de monnaies imprimé, en 1612, par Jérôme Verdussen (Le Compas d'or, 1924)*.

L'ordonnance du 14 août 1614 décrète la frappe d'un *écu d'or* (1), à 21 carats $1/2$, de 71 et $35/48$ au marc, valant 3 florins 12 patards; celle du 22 août 1616 met en circulation une *pièce de trois patards*, à 7 deniers d'argent, et de 95 et $1/12$ en taille. Enfin une lettre d'ordonnance du 4 juillet 1618 règle la fabrication du *ducaton d'argent*, dont le titre sera de 11 deniers 8 grains et la taille de 7 et $13873/25920$ au marc. Cependant le décret d'émission de cette monnaie est antérieur au mois de juillet; le ducaton se trouve, en effet, évalué à 3 florins dans le règlement général du 21 mai 1618.

Examinons, à présent, les comptes des maîtres de la Monnaie de Bruges se rapportant à la deuxième période du règne des Archiducs.

1. Compte de Jean van Liebeke, du 15 mars 1612 au 31 août 1613 (2):

3.059 Doubles souverains d'or, à 22 carats $3/4$, et de 22 $466/5733$ au marc.

117.360 Patagons, à 10 deniers 11 $1/2$ grains, et de 8 $29192/41151$ au marc.

954.266 Pièces d'argent de 12 patards, ou quarts de patagon, à 10 deniers 11 $1/2$ grains, et de 34 $34466/51151$ au marc.

138.758 Pièces d'argent de 6 patards, ou escalins, à 6 deniers 23 $1/2$ grains, et de 46 $166/319$ au marc.

25.134 Patards, à 3 deniers, et de 130 $1/2$ au marc.

(1) Voy. V^{te} B. DE JONGHE, *Ecu d'or frappé par les archiducs Albert et Isabelle à Bruges, en 1615*. (*La Gazette numismatique*, 1902, pp. 76-78.)

(2) *Chambre des Comptes*, Reg. 18160. Les coins de toutes les pièces mentionnées dans ce compte ont été gravés par Adrien Bultinck, comme nous l'apprend l'extrait qui suit: « Audit Bultinck la somme de quatre cens quarante liures tournoul dudit pris, que messeigneurs des finances luy ont tauxé et ordonné pour son sallaire d'auoir graué et taillé les coings et fers requis pour forger les souuerains d'or de xij florins, de vj florins, quatre florins et trois florins, aussy ceulx pour forger les pieches d'argent de quarante huict pattars, vingt quatre pattars, douze pattars, six pattars, pattars, demy pattars et liarts d'argent de basse alloy, qui font vnze sortes de ponchons nouvelles, apparant par ladicte ordonnance de taux en datte du xiiij^e jour de septembre xvje et treize auecq quictance cy rendue, pour ce icy lesdictes... iiii^e xl £ tournois. » (*Chambre des Comptes*, Reg. 18160, f^o 23 v^o.)

- 7.998 Demi-patards, à 2 deniers 18 grains, et de 245 7/12 au marc.
- 6.400 Liards d'argent, de même aloi que le demi-patard et de poids correspondant.
2. Pour la période du 1^{er} septembre 1613 au 31 août 1615, à défaut de compte, les indications sont extraites du « livre des journées et délivrances de la Monnaie de Bruges, du temps de Jean van Liebeke » (1):
- 6.090 Doubles souverains d'or.
- 4.220 Ecus d'or, ou couronnes.
- 103.149 Patagons.
- 1.051.008 Pièces d'argent de 12 patards.
- 400.385 Pièces d'argent de 6 patards, ou escalins.
- 65.102 Patards selon la première ordonnance.
- 350.367 Patards selon la deuxième ordonnance.
- 13.586 Demi-patards selon la première ordonnance.
- 151.804 Demi-patards selon la deuxième ordonnance.
- 6.526 Liards d'argent selon la première ordonnance.
- 7.694 Liards d'argent selon la deuxième ordonnance.
- 239.800 Deniers de cuivre de 8 mites, ou doubles deniers.
3. Période du 1^{er} septembre 1615 au 30 septembre 1618, d'après le livre des délivrances de Jean van Liebeke (2):
- 5.510 Doubles souverains.
- 4.983 Ecus d'or.
- 173.204 Patagons.
- 160.382 Pièces de 12 patards.
- 196.742 Pièces de 6 patards, ou escalins.
- 287.414 Pièces de 3 patards.
- 78.157 Patards.
- 37.269 Demi-patards.
- 2.951.001 Pièces de cuivre de 4 mailles, ou doubles deniers.
- 57.862 Pièces de cuivre de 2 mailles, ou deniers.

(1) Archives générales du royaume, *Acquits de Lille*, liasse 934². Les livres des délivrances n'indiquant pas le titre des monnaies ni leur proportion avec le marc, nous avons eu recours, pour nos calculs, aux ordonnances et aux indications fournies par les comptes des autres années.

(2) *Ibid.*, liasse 934².

4. Compte de Jean van Liebeke, du 30 septembre 1618 au 14 septembre 1619 (1):
 220 Doubles Souverains d'or.
 87.761 Patagons.
 15.372 Pièces de 6 patards, ou escalins.
5. Compte d'Olivier van Steelant, du 1^{er} octobre 1619 au 4 septembre 1620 (2):
 176 Doubles souverains d'or.
 3.519 Ecus d'or.
 67.686 Patagons.
 3.561 Demi-patagons, à 10 deniers 11 1/2 grains et de poids correspondant à celui du patagon.
 11.702 Pièces de 12 patards, ou quarts de patagon.
 13.976 Pièces de 6 patards, ou escalins.
 1.131.040 Pièces de 3 patards.
6. Compte d'Olivier van Steelant, du 5 septembre 1620 au 10 septembre 1622 (3):
 153.454 Patagons.
 5.787 Pièces de 12 patards, ou quarts de patagon.
 1.131.554 Pièces de 6 patards, ou escalins (4).
 949.208 Pièces de 3 patards.

Il nous reste à décrire les pièces fabriquées dans l'atelier de Bruges entre les années 1612 et 1621. Nous n'avons rencontré en nature ni le demi-sol, ni le denier. Pour cette dernière pièce, nous n'en avons vu de description dans aucun catalogue. Le catalogue Herry (n° 532) décrit un gigot de 1616 pour la Flandre; comme il n'est pas fait mention de cette pièce dans les comptes, l'attribution doit être considérée comme erronée.

34. *Double souverain*. — Dans un cercle de grènetis : ALBERTVS . ET . ELISA - BET . DEI . GRA - TIA

(1) *Chambre des Comptes*, Reg. 18161.

(2) *Ibid.*, Reg. 18162. Olivier van Steelant reçut sa commission de maître particulier le 22 août 1619.

(3) *Ibid.*, Reg. 18163.

(4) Le compte dit que ces pièces ont été frappées à raison de 46 et 166/329 au marc; dans les autres comptes, la proportion indiquée est de 46 et 166/319; en suivant cette dernière donnée, le nombre des escalins serait de 1.130.799.

ARCHI - DVCES. (fleur de lis). Les Archiducs couronnés et en grand costume, assis sur un trône. A l'exergue : 1612.

R/. Dans un cercle de grènetis : AVSTRIÆ · DVCES · BVRG - VNDIÆ · ET · COMIT · FLA · Armes des Archiducs, couronnées et entourées du collier de la Toison d'or.

Coll. Vernier, n° 1538.

35. Même pièce, pour 1613.

Cat. Quadras y Ramon, n° 8412.

36. Même pièce, pour 1614, avec AVSTRIÆ · DVCES · BVR - GVNDIÆ · ET · COM · FLA · Z ·

Cabinet des Médailles de la Bibl. royale (C. V^{te} B. d. J.) Pl. II, 8.

37. Même pièce, pour 1614, avec COMIT. - FLA.

VANDEN BORRE, p. 84.

38. Même pièce, pour 1614, avec COM · FLA · Z ; variété de coin ; exemplaire de poids triple.

Cabinet des Médailles de la Bibl. royale (C. V^{te} B. d. J.) (1).

39. Même pièce, pour 1615, avec COM · FLA · Z.

Cabinet des Médailles de la Bibl. royale ; coll. Vernier, n° 1538b ; Heiss, pl. 189, n° 42 ; cat. Quadras y Ramon, n° 8413.

40. Même pièce, pour 1616, avec ET · COMIT · FLA ·

Cabinet des Médailles de la Bibl. royale ; coll. Vernier, n° 1539 ; V. BRANTS, pl. IV, n° 51.

41. Même pièce, pour 1616, avec COM · FLA · Z.

Cat. Dewismes, n° 2280.

42. Même pièce, pour 1618.

Coll. Vernier, n° 1540.

43. *Couronne d'or*. — Entre un cercle de grènetis et un filet linéaire : ALBERTVS · ET · ELISABET · DEI · GRATIA (fleur de lis). Croix formée par les monogrammes couronnés des Archiducs ; dans les cantons, deux lions et deux briquets.

R/. Entre un cercle de grènetis et un filet linéaire : ARCHID · AVST · DVCES - BVRG · CO FL · Z 16-15. Armes des Archiducs, couronnées et accostées de deux briquets couronnés.

Cabinet des Médailles de la Bibl. royale (C. V^{te} B. d. J.) Pl. III, 1.

(1) Le catalogue Herry (n° 513) décrit un double souverain pour 1614, exemplaire de poids double, avec AVSTRICÆ DVCES BRV - GVNDICÆ... (?).

44. Même pièce, pour 1615, avec CO.FL.Z.
Cat. Herry, n° 515.
45. *Patagon d'argent*. — Entre un cercle de grènetis et un filet linéaire: ALBERTVS · ET · ELISABET · DEI · GRATIA (fleur de lis). Croix de saint André portant en cœur un briquet auquel est appendu le bijou de la Toison d'or; dans le canton supérieur, une couronne; dans les cantons latéraux, monogrammes couronnés des Archiducs.
R/. Entre un cercle de grènetis et un filet linéaire: ARCHI · DI AVST · DVCES · BVRG · ET · CO : FL.
Armes des Archiducs, couronnées et entourées du collier de la Toison d'or.
Cabinet des Médailles de la Bibl. royale (C. V^o B. d. J.).
46. Même pièce, sans date, avec Z.CO.FL.
VANDEN BORRE, p. 84.
47. Même pièce, sans date, avec FLA.Z.
Coll. Vernier, n° 1553.
48. Même pièce, sans date, avec FLA.
Cat. Herry, n° 518.
49. Même pièce, sans date, avec CO FL · Z.
Cabinet des Médailles de la Bibl. royale; coll. Vernier, n° 1552.
50. Même pièce, sans date, avec CO FL · Z ; exemplaire de poids double.
Coll. Vernier, nos 1550 et 1551; cat. Dewismes, n° 2288.
51. Même pièce, pour 1616, avec FL · Z.
Coll. Vernier, n° 1554; cat. Herry, n° 519.
52. Même pièce, pour 1618, avec BVRG Z CO · FL.
Cabinet des Médailles de la Bibl. royale. Pl. III, 2.
53. Même pièce, pour 1619, avec BVRG z CO · FLA.
Cabinet des Médailles de la Bibl. royale.
54. Même pièce, pour 1620, avec ARCHI · D · AVST · DVCES · BVRG Z CO : FLA.
Cabinet des Médailles de la Bibl. royale (C. V^o B. d. J.).
55. Même pièce, pour 1620, avec CO · FLA.
Cabinet des Médailles de la Bibl. royale; coll. Vernier, nos 1555 et 1556; cat. Dewismes, n° 2287.
56. Même pièce, pour 1620, avec BVRG · CO · FLA ·
Heiss, pl. 189, n° 43.
57. Même pièce, pour 1621, avec CO : FL.*
Cat. Quadras y Ramon, n° 8414.

58. *Demi-patagon*. — Dans un cercle de grènetis : ALBERTVS · ET · ELISABET · DEI · GRATIA · (fleur de lis). Croix de saint André portant en cœur un briquet auquel est appendu le bijou de la Toison d'or; dans le canton supérieur, une couronne; dans les cantons latéraux, monogrammes couronnés des Archiducs.

R/. Entre un cercle de grènetis et un filet linéaire : ARCHI · D · AVST · DVCES · BVRG · ET · CO : FL · Z · Armes des Archiducs, couronnées et entourées du collier de la Toison d'or; au-dessus de la couronne : 16 - 20.

Cabinet des Médailles de la Bibl. royale (C. V^{te} B. d. J.). Pl. III, 3.

59. *Quart de patagon*. — Entre un cercle de grènetis et un filet linéaire : ALBERTVS · ET · ELISABET · DEI · GRATIA (fleur de lis). Croix de saint André portant en cœur un briquet auquel est appendu le bijou de la Toison d'or; dans le canton supérieur, une couronne; dans les cantons latéraux, monogrammes couronnés des Archiducs. Aux côtés de la couronne : 16 - 12.

R/. Entre un cercle de grènetis et un filet linéaire : ARCHI · DVC · AVST · DVCES · BVRG · ET · CO : FL. Armes des Archiducs, couronnées et entourées du collier de la Toison d'or.

Cabinet des Médailles de la Bibl. royale (C. V^{te} B. d. J.).

60. Même pièce, pour 1612, avec CO : FL · Z.

Cabinet des Médailles de la Bibl. royale.

61. Même pièce, pour 1612, avec CO · FL.

Cat. Herry, n° 523.

62. Même pièce, avec la date 16 - 20 au-dessus de la couronne du revers, et CO · FL · Z.

Cabinet des Médailles de la Bibl. royale.

63. Même pièce, sans date, avec CO : FLA; au droit, les mots de la légende ne sont pas séparés par des points.

Cabinet des Médailles de la Bibl. royale (C. V^{te} B. d. J.).

64. Même pièce, sans date, avec CO · FLA.

Cat. Dewismes, n° 2290; cat. Quadras y Ramon, n° 8416; coll. de M. V. De Munter.

65. Même pièce, sans date, avec CO · FL · Z.

Cabinet des Médailles de la Bibl. royale; cat. Quadras y Ramon, n° 8415; VAN DEN BORRE, p. 84.

66. Même pièce, sans date, avec CO · FL · Z.
Cabinet des Médailles de la Bibl. royale; coll. de M. V. De Munter.
67. Même pièce, sans date, avec CO · FL.
Cabinet des Médailles de la Bibl. royale (C. V^{te} B. d. J.);
cat. Dewismes, n° 2291; coll. de M. V. De Munter.
68. Même pièce, sans date, avec · ARCHI · DVC · AVST ·
DVC · BVRG · ET · COM · FLA · Z.
Cabinet des Médailles de la Bibl. royale (C. V^{te} B. d. J.). Pl. III, 4.
69. Même pièce, sans date, avec COM · FLA · Z.
Coll. Vernier, n°s 1557 et 1558.
70. Même pièce, sans date, avec ET : COM · FLA · Z.
Cat. Dewismes, n° 2280.
71. Même pièce, sans date, avec COM · FLA ·
Coll. Vernier, n° 1559.
72. Même pièce, sans date, avec COM · FL · Z.
Coll. Vernier, n° 1560.
73. Même pièce, sans date, avec COM · FL.
Coll. Vernier, n° 1561.
74. *Escalin au paon*. — Entre un cercle de grènetis et un filet
linéaire: ALBERTVS · ET · ELISABET · DEI · GRA-
TIA. Paon couronné, portant sur la poitrine un écu mi-
parti d'Autriche et de Bourgogne.
R/. Entre un cercle de grènetis et un filet linéaire:
AR - CHID · AVS - DVCES - BVRG & CO - FLA
(fleur de lis). Armes des Archiducs, couronnées, posées
sur une croix de saint André et accostées de 16 - 19.
Coll. Vernier, n° 1561b.
75. Même pièce, pour 1619, avec CO.FLA.
Cat. Herry, n° 525.
76. Même pièce, pour 1620, avec CQ - FLA.
Coll. Vernier, n°s 1562 et 1563; cat. Dewismes, n° 2292.
77. Même pièce, pour 1620, avec CO.FL.
Cat. Herry, n° 526.
78. Même pièce, pour 1621, avec BVRG Z CO - FL ·
Cabinet des Médailles de la Bibl. royale (C. V^{te} B. d. J.).
79. Même pièce, pour 1621, variété de coin.
Cabinet des Médailles de la Bibl. royale.
80. Même pièce, pour 1621, avec BVRG · Z · CO · FL.
Cat. Dewismes, n° 2293; cf. coll. Vernier, n°s 1564 et 1565.
81. Même pièce, sans date, avec BVRG Z CO · - FL · Z.
Cabinet des Médailles de la Bibl. royale (C. V^{te} B. d. J.). Pl. III, 5.

82. Même pièce, sans date, variété de coin.
Cabinet des Médailles de la Bibl. royale.
83. Même pièce, sans date, avec FL.
Coll. Vernier, nos 1566 et 1567.
84. Même pièce, sans date, avec CO·FL·Z.
Cat. Dewismes, n° 2294; VANDEN BORRE, p. 85.
85. Même pièce, sans date, avec ARCHID·AV·ST·DV·CES·BVRG·CO·FL.
Cat. Quadras y Ramon, n° 8418.
86. *Pièce de trois sols.* — Entre un cercle de grènetis et un filet linéaire: ALBERTVS * ET·ELISABET * DEI·GRATIA (fleur de lis) 16 (couronne) 16. Croix fleuronée portant en cœur un lion.
R/. Entre un cercle de grènetis et un filet linéaire: * ARCHI * D * AVST * DVCES·BVRG Z CO·FL.
Armes des Archiducs couronnées; l'écu est dans une épicycloïde.
Cabinet des Médailles de la Bibl. royale. Pl. III, 6.
87. Même pièce, avec ALBERTVS * ET * ELISABET * DEI * GRATIA (fleur de lis) * 16 (couronne) 17 * .
Cabinet des Médailles de la Bibl. royale (C. V^{te} B. d. J.).
88. Même pièce, pour 1620, avec ALBERTVS·ET·ELISABET·DEI·GRATIA·16 (couronne) 20·; au revers, ARCHID·AVST·DVCES·BVRG·Z CO·FL· (fleur de lis).
Cabinet des Médailles de la Bibl. royale (C. V^{te} B. d. J.); coll. Vernier, nos 1570-1572; cat. Herry, n° 528; cat. Dewismes, n° 2296; VANDEN BORRE (sans Z), p. 85; coll. de M. V. De Munter (sans Z).
89. *Sol.* — Entre un cercle de grènetis et un filet linéaire: ALBER - TVS ET - ELISA - BET·DG. Croix fleuronée, portant en cœur le monogramme Æ et posée dans un entourage de quatre arcs de cercle.
R/. Entre un cercle de grènetis et un filet linéaire: ARCHID·AVST·DVC·BVRG·CO·FL· (fleur de lis).
Armes des Archiducs, couronnées et accostées de 16 - 14.
VANDEN BORRE, p. 85.
90. Même pièce, pour 1615, avec CO·FL·Z (fleur de lis).
Cabinet des Médailles de la Bibl. royale (C. V^{te} B. d. J.); coll. Vernier, nos 1580-1582; cat. Herry, n° 529; cat. Dewismes, n° 2300; coll. de M. V. De Munter (sans Z).
Pl. III, 7.

91. Même pièce, pour 1616, avec CO · FL (fleur de lis).
Cabinet des Médailles de la Bibl. royale (C. V^{te} B. d. J.); cat.
Herry, n° 530.
92. Même pièce, pour 1616, avec CO · F (fleur de lis).
Coll. Vernier, n° 1583.
93. Même pièce, sans date, avec CO · FL · Z (fleur de lis).
Cat. Quadras y Ramon, n° 8420.
94. Même pièce, sans date, avec CO · F · Z.
Cat. Dewismes, n° 2301.
95. Même pièce, sans date, avec BVRG : CO : F · Z.
Cabinet des Médailles de la Bibl. royale (C. V^{te} B. d. J.);
cf. coll. Vernier, n° 1584.
96. *Demi-sol.* — ALBER - TVS ET - ELISABET. D G.
Croix fleuronnée, portant en cœur le monogramme Æ
et posée dans un entourage de quatre arcs de cercle.
R/. ARCHID · AVST · DVC · BVRG CO · FL · Z ·
1615 : (fleur de lis). Armes des Archiducs en plein champ.
Coll. Vernier, n° 1585; cat. Herry, n° 531.
97. Même pièce, avec CO · FLA · Z ·
Coll. Vernier, n° 1586.
98. *Double denier.* — Dans un cercle de grènetis : ALBER-
TVS · ET · ELISABET · D G (fleur de lis). Mono-
gramme couronné des Archiducs.
R/. Dans un cercle de grènetis : ARCH · AVST ·
DVC · BVRG · Z COM · FLA · Ecu mi-parti d'Autriche
et de Bourgogne, couronné, posé sur une croix de saint
André et accosté de 16 - 15.
Cabinet des Médailles de la Bibl. royale (C. V^{te} B. d. J.); VANDEN
BORRE (sans Z), p. 85.
99. Même pièce, pour 1615, avec COM · FL.
Coll. Vernier, n° 1593; cat. Herry, n° 534.
100. Même pièce, pour 1615, avec CO FLA.
Cat. Quadras y Ramon, n° 8421.
101. Même pièce, pour 1616, avec COM · FLA.
Cabinet des Médailles de la Bibl. royale (C. V^{te} B. d. J.); VAN-
DEN BORRE, p. 85. Pl. III, 8.
102. Même pièce, pour 1616, avec COM · FL.
Coll. Vernier, n° 1597; cat. Herry, n° 534; VANDEN BORRE, p. 85;
coll. de M. V. De Munter.
103. Même pièce, pour 1616, avec COM · F.
Cabinet des Médailles de la Bibl. royale.

104. Même pièce, pour 1616, avec CO. FLA.

Cat. Herry, n° 534; cat. Dewismes, n° 2303; coll. de M. V. De Munter.

De tout ce qui précède, il résulte que la frappe des monnaies, sous le règne des archiducs Albert et Isabelle, a été moins intensive dans le comté de Flandre que dans d'autres Etats de leur souveraineté, notamment en Brabant.

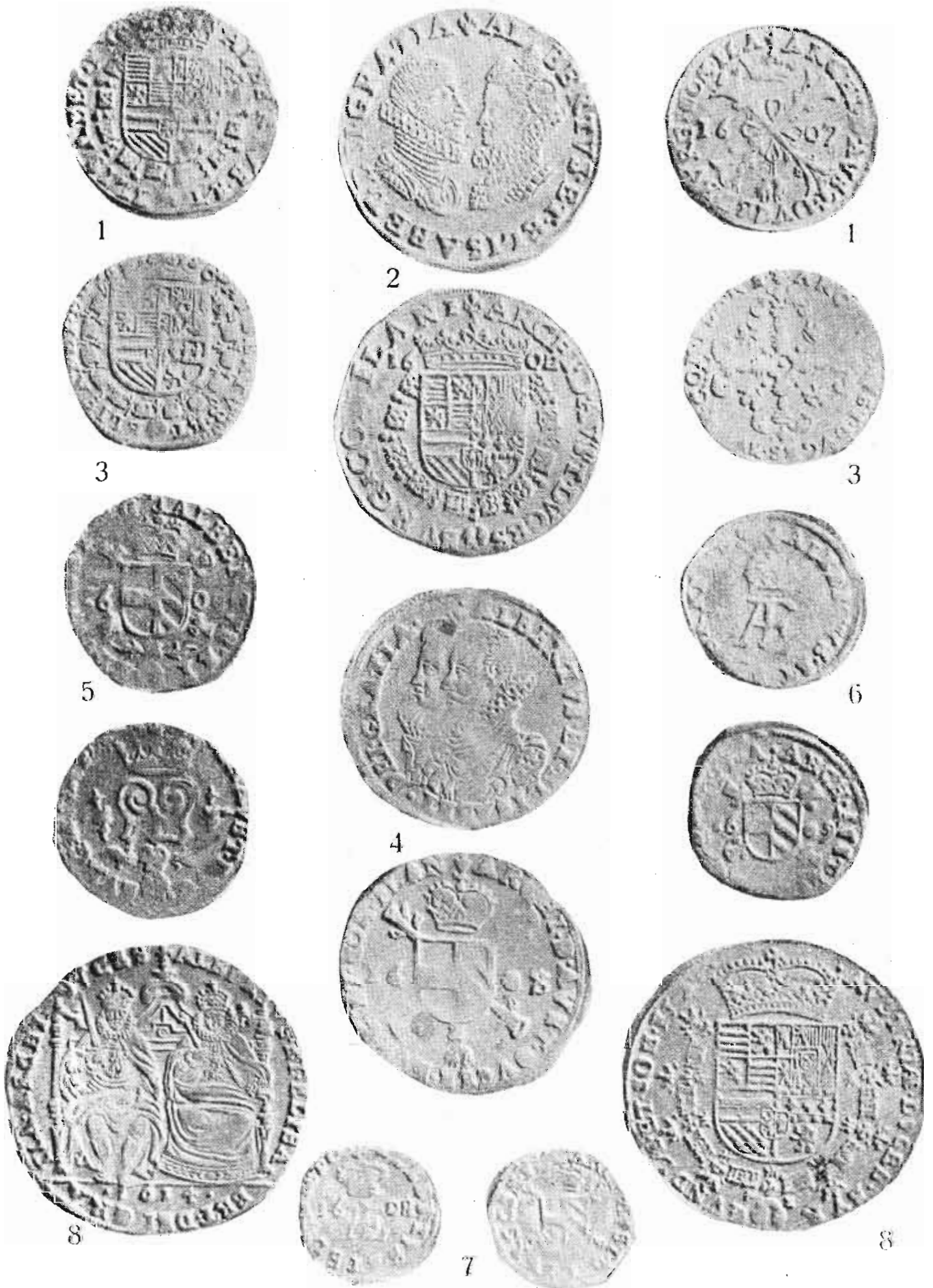
Les modifications apportées à la valeur nominale des monnaies émises par les Archiducs sont indiquées dans le tableau suivant :

	Valeur à l'émission	Ordonnance du 21 mai 1618
Double florin.	6 oct. 1599: 2 £.	2 £. 1 sol.
Double ducat.	16 nov. 1599: 7 £. 10 sols.	8 £. 2 sols.
Réal d'argent.	18 avril 1603: 5 sols.	5 sols.
Souverain d'or	4 mai 1612: 6 £.	6 £.
Patagon.	4 juill. 1612: 2 £. 8 sols.	2 £. 8 sols.
Couronne d'or.	14 août 1614: 3 £. 12 sols.	3 £. 12 sols.

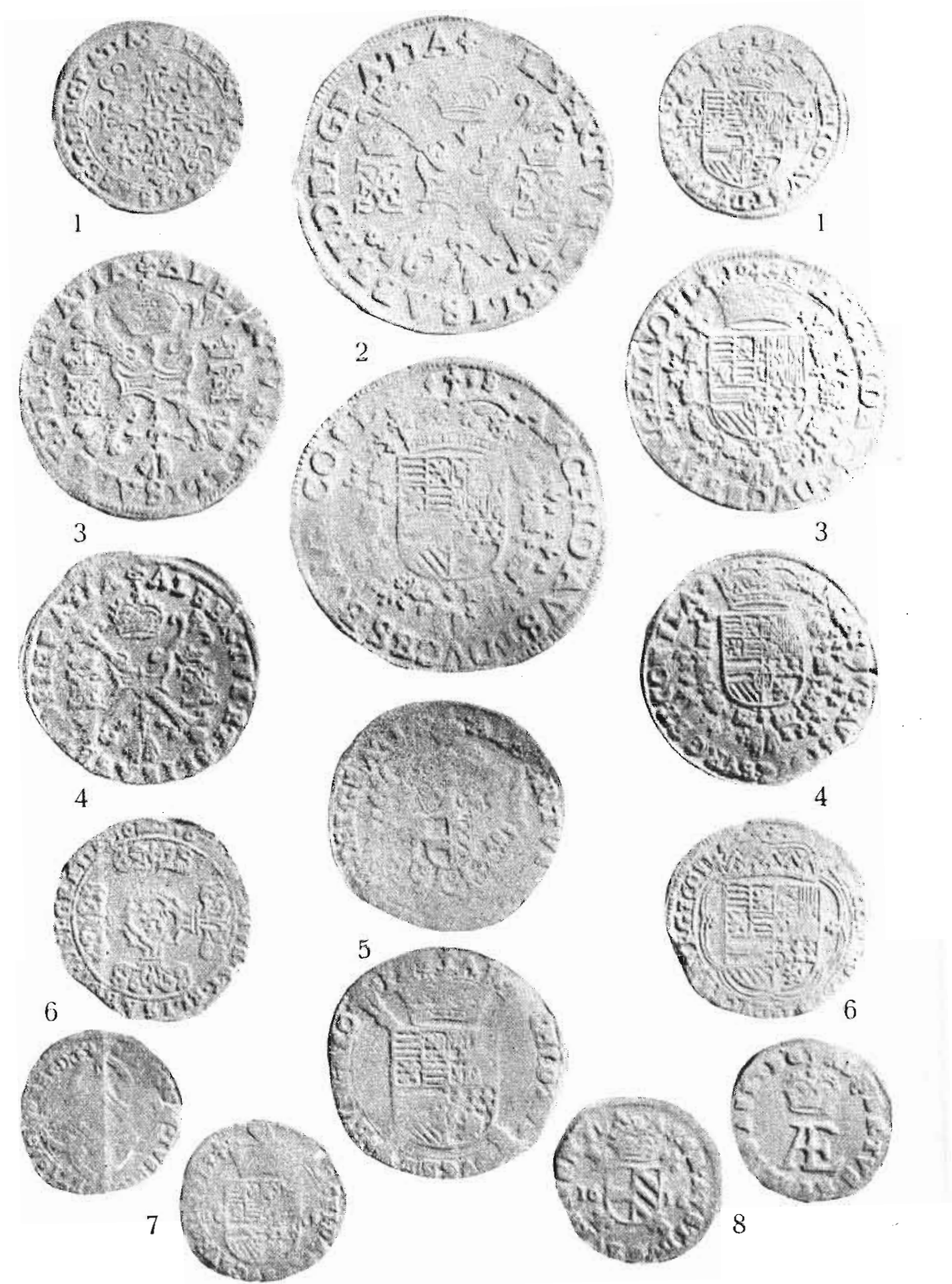
Voici, d'autre part, les évaluations des principales monnaies des règnes précédents, qui continuèrent à circuler dans nos provinces.

	Ordonnance du 16 novembre 1599	Ordonnance du 30 juin 1607	Ordonnance du 22 mars 1611	Ordonnance du 21 mai 1618
Réal d'or	5 £. 6 sols	5 £. 12 sols	6 £.	6 £. 2 sols
Couronne	3 £. 3 sols	3 £. 8 sols	3 £.-12-6	3 £. 14 sols
Florin Saint-André	2 £. 11 sols	2 £. 14 sols		2 £. 18 sols
				(Ordonnance du 31 mars 1617)
Daldre Philippus.	2 £. 10 sols	2 £. 10 sols	2 £. 12 sols	2 £. 12 sols

Marcel Hoc.



MONNAIES DES ARCHIDUCS FRAPPÉES A BRUGES



MONNAIES DES ARCHIDUCS FRAPPÉES A BRUGES